

Il est bien sûr intéressant de noter qu'il a vu le jour avec le budget de l'ancien ministre des Finances, le député de Rosedale (M. Macdonald), le printemps dernier.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois qu'il est contraire au Règlement de laisser consigner toutes sortes de fausses déclarations au compte-rendu. Cela ne fait pas cinq semaines que ce bill est à l'étude à la Chambre.

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour la même raison. Quand on a prévu une limite de temps à ce débat à l'étape de la deuxième lecture, l'opposition avait cinq heures à sa disposition. Elle n'a pas réussi à trouver suffisamment d'orateurs pour utiliser son temps de parole.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Reid: Je m'excuse auprès des députés si je me suis trompé en disant que nous n'avons pas consacré cinq semaines à ce débat.

M. Stevens: On vous a mal informé.

M. Reid: Sauf erreur, nous y avons consacré au moins quatre semaines.

M. MacDonald (Egmont): Cela diminue.

M. Reid: On me dit maintenant que nous avons consacré 32 jours . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Reid: . . . ce qui me semble être la façon dont la Chambre des communes passe son temps . . .

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie. Le député de Kenora-Rainy River (M. Reid) a la parole. Écoutez-le tous.

M. Stevens: Il devrait s'en tenir aux faits.

M. Alexander: Laissez-le donc dire quelque chose d'honnête.

M. Reid: La seule chose que je tiens à signaler, c'est que nous avons eu tout le temps voulu pour discuter du bill en général, mais que nous n'en avons pas assez pour la discussion en comité plénier. La difficulté tient à ce que les députés excellent dans les généralités, mais ils sont loin d'être aussi brillants lorsqu'il s'agit de points précis.

S'il est une chose que les députés déplorent, c'est que nous utilisions encore le comité plénier pour discuter des bills de subsides. Je trouve cette méthode archaïque et désuète. Si nous étions tant soit peu intelligents, nous aborderions les bills de subsides comme nous abordons tous les autres, nous les renverrions aux comités, en accordant à ceux-ci toute liberté d'agir à leur égard comme à l'égard des autres bills. Les comités pourraient citer à comparaître des profanes et des spécialistes de l'extérieur qui pourraient se préparer avant de se présenter devant eux.

Attribution de temps—Bill C-11

En décidant d'étudier ce bill en comité plénier, nous avons restreint nos possibilités. En effet, nous ne pouvons pas faire témoigner à la Chambre des gens venant de l'extérieur pour voir ce que l'on peut faire du bill. En réalité, nous limitons le bill dans son libellé actuel. C'est l'avis du ministre des Finances (M. Chrétien) et de ses collaborateurs. Dans le domaine financier, nous devons essayer d'aller beaucoup plus loin qu'avec n'importe quel autre bill.

J'admets que lorsqu'on a modifié le Règlement, on a envisagé de faire la distinction entre les bills qui sont renvoyés au comité et les bills qui restent aux Communes. On a décidé de ne pas renvoyer les bills de finances au comité pour une question de prestige. Chose amusante, il y a sept ou dix ans que nous avons adopté ce système et nous avons pu constater que nous avons choisi la pire solution en décidant de ne pas faire sortir ces bills de cette enceinte.

Pourquoi? Parce que les députés éternisent l'étape de la deuxième lecture. Lorsque nous nous formons en comité plénier, les députés sont incapables de comprendre parfaitement tous les détails techniques. Les ministres eux-mêmes ont souvent ce problème. A cause du système que nous avons adopté, il nous est impossible d'avoir recours à des spécialistes et de faire témoigner quiconque devant le comité plénier. Il faudrait songer à nous débarrasser du système archaïque qui consiste à faire adopter les bills de finance par le comité plénier de la Chambre des communes. Cette méthode est tout simplement inefficace.

Je voudrais maintenant parler de la clôture ou limitation de temps, qu'on appelle cela comme on le voudra. En fait, nous ne mettons pas notre temps à profit. Il est déplorable que nous ne puissions consacrer qu'une période très courte à l'étude des détails d'un bill aussi technique qu'un bill modifiant la loi de l'impôt sur le revenu. De toute manière, c'est ce qui serait arrivé avec celui-ci, clôture ou pas.

Il faut que nous arrivions à nous entendre pour décider de ce que nous allons faire en deuxième lecture et pour passer davantage de temps à étudier au comité les détails techniques de la loi. Il est très rare que les Communes soient saisies d'une mesure sans le moindre avertissement, par surprise. En général, nous connaissons les plans du gouvernement et nous savons ce qui se prépare. Nous devons alors décider de la manière dont nous allons utiliser le temps dont nous disposons.

Toute une série d'autres mesures nous attendent. Mais nous n'avons pas eu le temps d'y toucher car nous avons passé tout notre temps sur ce bill de finance ainsi que sur le discours du trône. Ce sont les deux seules choses que nous ayons étudiées, en dehors du projet de loi sur les élections.

Ce projet de loi était dans l'air depuis le printemps dernier, depuis le moment où le ministre des Finances de l'époque, le député de Rosedale a présenté son budget. Nous avons déjà adopté deux ou trois projets de loi émanant de lui. Le bill à l'étude n'apporte pas grand-chose de neuf. Les ajouts apportés par le ministre des Finances dans ce qu'on appelle son mini-budget ne sont pas importants du point de vue technique.